

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1378

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 14

- I. A l'alinéa 12, supprimer les mots « à son arrivée sur l'exploitation ».
- II. En conséquence, compléter le même alinéa par les mots: « à son arrivée sur l'exploitation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel